

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 42%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)	Jury par défaut	Autres candidats	11	54	47	47	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	33	33	33	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	34	30	30	0	0 %
			Masculin	20	17	17	3	100 %
			Total	54	47	47	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	21	21	21	0	0 %
			Masculin	12	12	12	3	100 %
			Total	33	33	33	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	7	7	1	50 %
				AB	6	6	6	1	50 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	19	19	19	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	15	15	15	1	100 %
				AB	10	10	10	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	28	28	28	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	14	14	14	3	100 %
				AB	13	13	13	0	0 %
				B	4	4	4	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	33	33	33	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	34	34	34	2	66,7 %
			En réorientation	8	8	8	1	33,3 %
			Non scolarisés	4	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	54	47	47	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	30	30	30	3	100 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	33	33	33	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole HENRI QUEUILLE - BTS - Agricole - Développement et animation de projets territoriaux (3155)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyennes des notes	Sur les bulletins : Histoire Géographie, Economie, Français, Education Socio-culturelle	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations	Bulletins et fiches avenir	Important
Savoir-être	Appréciations	Bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation, expérience, compréhension de la formation, cohérence du projet	lettre de motivation, centres d'intérêts	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et engagements personnels	lettre de motivation et centres d'intérêts (expériences associatives, animation...)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Si le dossier ne comporte pas d'élément dans le projet de formation ou si le dossier n'est pas en adéquation avec la formation c'est éliminatoire.

Si les appréciations ne sont pas indiquées, c'est un critère éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- la lettre de motivation doit être absolument personnalisée: engagements, loisirs, projets, motivations à court et moyen terme.
Elle doit être vraiment ciblée sur la formation et l'établissement demandés.
- le parcours de formation et le projet motivé doivent être cohérents et justifiés.
- les bulletins ne doivent pas comporter d'appréciations négatives.
- les activités extrascolaires doivent être valorisées.

Les lettres types sont à proscrire

Signature :

Marie-Ségolène TOTH,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole HENRI QUEUILLE